



6. Aire agricole

ACTION 6.5

Promouvoir les variétés résistantes (fruits, légumes et céréales) auprès des producteurs, consommateurs et distributeurs

Orientation SBG-2030 : 3

ÉLABORÉE PAR

Jean-Marc Sermet (DT/OCAN)

EN COLLABORATION AVEC

DESCRIPTION

Cette action vise à recenser les variétés ayant des tolérances à certaines maladies chez les fruits, les légumes et les céréales. Par exemple, le vignoble cantonal plante et vinifie plusieurs cépages résistants (Divico et Divona) issues de la sélection d'Agroscope. Il s'agira ensuite de promouvoir leur utilisation par les producteurs (réalisation de tests), ainsi que leur commercialisation en impliquant les associations de consommateurs.

Cette action permettra également de révéler les lacunes dans l'offre en variétés résistantes, et de demander à la recherche agronomique de se pencher sur ces besoins.

INDICATEUR

Nombre et superficie de variétés résistantes cultivées et/ou commercialisées

| 🔧 TYPE D'ACTION | 📄 STATUT | 📏 ÉCHELLE |
|-----------------|----------|-----------|
| Animation | Nouvelle | Cantonale |
| Étude | | |

CALENDRIER PRÉVU

| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|--|---------------------------------|------|------|
| Faire l'état des lieux et des tests auprès des producteurs et des consommateurs Etablir un programme de promotion | Mener le programme de promotion | | |

MISE EN ŒUVRE

| | |
|---------------------|----------------|
| Qui est responsable | OCAN/Agroscope |
| Qui réalise | A définir |

CHAMPS D'APPLICATION LIÉS

- 9. Sensibilisation et information
- 10. Formation et activités dans le cadre scolaire

ACTION LIÉE